

Compte rendu du conseil d'école en date du lundi 24 juin 2024

Date de rédaction : jeudi 27 juin 2024

Début à 18h05

Membres présents :

Mairie : M.Carrère, Mme Vauttier, Mme Bergez, M.Arribé

Ecole : Mmes Iato, Peyrouet, Niel, Rachou, et MM. Viac et Aren

DSDEN : Mme Pourroy (DDDEN)

Représentants des Parents d'Elèves (RPE) :

Mmes Hary, Lafargue, Collop, Attard, Alvarez, Hourcq

M. Sarré

Excusés : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Houzé

Points abordés lors du conseil d'école :

- ◇ Bilan du CME
- ◇ Préparation de la rentrée 2024-2025
- ◇ Présentation du projet de lutte contre le harcèlement
 - ◇ Bilan de la fête de l'école
 - ◇ Projets de classes / d'école
- ◇ Questions, informations diverses

Bilan du CME

M.Arribé précise que le règlement des élections des enfants en Conseil Municipal des Enfants sera modifié. Dorénavant les CM1 seront élus pour deux ans (sauf démission).

Il dresse le bilan des actions menées :

- Course de vélo (60 participants), remerciements à M.Duclos-Lassalle pour son aide.
- Choix des agrès pour le parcours de santé de « La Brouette » décidé l'an dernier
- Projet d'installation d'un pump track dans le bas de Buros
- Réflexion sur des voies vertes
- Exposition des artistes. Bon succès.
- Bœuf musical, petit flop.
- Installation d'une boîte à livres en contrebas de la bibliothèque, au niveau de l'aire de jeux. Elle sera embellie par Clara Simoni.

Préparation de l'année scolaire 2024-2025

La convention de régulation des effectifs a décidé d'accepter la scolarisation d'un enfant de Maucor en PS l'année prochaine.

L'effectif de 2024-2025 sera assez bas. Heureusement, les prévisions pour l'année scolaire suivante ont permis de maintenir la septième classe.

Classes prévisionnelles

Niveaux	PS/MS	MS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif	26	26	19	22	24	18	18
Enseignant(s)	Mme lato	???	Mme Peyroutet	Mme Niel	Mme Rachou	M.Aren	M.Viac et ???

Les enseignants notés « ??? » n'ont pas encore été nommés à ce jour. Ils devraient l'être d'ici la fin de l'année scolaire.

Mme Rachou et M.Viac accueilleront des stagiaires toute l'année scolaire. Ils seront présents à l'école les lundis et quelques vendredis. Ils débiteront par de l'observation de la classe et seront amenés à prendre la classe progressivement durant l'année.

Les jours de direction de M.Viac vont changer : mardi et/ou jeudi. Cela n'est pas encore déterminé.

Présentation du projet de lutte contre le harcèlement

M.Viac précise la définition du harcèlement. En milieu scolaire, le harcèlement est le fait, pour un élève ou un groupe d'élèves, de faire subir **de manière répétée** à un camarade des propos ou des comportements négatifs voire violents.

Il explique également comment agir si une situation était déclarée : la première nécessité est d'en parler. Soit à un adulte, soit à des copains. Il est préférable d'informer directement auprès des adultes de l'école des situations conflictuelles. Après intervention de l'adulte, si cela perdure, il sera nécessaire de rencontrer les parents des enfants intimidateurs.

Afin de prévenir ces situations, l'équipe enseignante de l'école a réfléchi à un calendrier d'actions menées à l'école.

Septembre : établissement des règles de classe

Octobre : élections de délégués de classe, réflexion sur des règles de cour de récréation (applicables au périscolaire)

Hiver : diverses activités menées en classe, dont en EPS, pour réfléchir sur le harcèlement. Semaine nationale contre le harcèlement

Mai/juin/juillet : Récré Jeu t'aime

Par période, les enseignants aborderont également différents thèmes sur la différence : les origines ethniques et culturelles, le handicap, les activités genrées, les centres d'intérêt, l'origine sociale.

Bilan de la fête de l'école

Les divers achats et stands de la kermesse ont coûté près de 1400€ à l'APE.

Le spectacle a donné entière satisfaction aux spectateurs et à l'équipe enseignante. Félicitations aux enfants !

Les quantités de nourriture pour l'auberge espagnole étaient raisonnables, il y a eu très peu de restes.

Les locaux ont été rendus en bon état.

Les bénéficiaires de la fête de l'école pour la coopérative scolaire sont de près de 1800€. M.Viac remercie Mme Laffitte, ancienne DDEN, pour son don à la coopérative.

Présentation des projets de classe et projets de cycle

PS-MS : spectacle « Daniel dans la nuit » à l'espace James Chabaud de Lons / Sortie au Château de Montaner / portes ouvertes aux futurs enfants de PS

MS-GS : spectacle « Daniel dans la nuit » à l'espace James Chabaud de Lons / Sortie au Château de Montaner

GS/CP : Cinéma Méliès « Brave Bélouga » / Rencontre enfants danseurs / Sortie au Château de Montaner / Natation à la piscine de Morlaàs

CE1 : Cinéma Méliès « Brave Bélouga » / Sortie au Château de Montaner / Activité scientifique sur l'eau potable grâce à Mme Courrèges (mère d'élève travaillant pour le CNRS) / Natation à la piscine de Morlaàs

CE2 : Activité scientifique (voir CE1) / Sortie cyclo à la journée. Mme Rachou remercie la mairie pour le support logistique et les parents de CE1 qui ont bien voulu compléter l'encadrement

CM1/CM2 : Jazz'In School. M.Aren remercie Mme Pourroy pour l'accompagnement. / Classe découverte à Riglos / Une animation en classe + une sortie pour assister à une répétition de l'OPPB

CM2 : Classe découverte à Riglos / Fresque du climat / Une animation en classe + une sortie pour assister à une répétition de l'OPPB / Elevage de saumons grâce à l'association Migradour (flop : la grande majorité des œufs ont pourri) / Apéritif des CM2 le mardi 2 juillet à 19h

Toutes les classes : Intervention de Solène Jambaqué, maman d'élève, multiple championne paralympique de ski / Cross de l'école, bonne réussite

Classes du CP au CM2 : classes olympiques annulées à cause de la météo

Informations diverses

Madame Vauttier annonce que des travaux de rénovation de toiture auront lieu pendant l'été. Certains bâtiments bénéficieront également d'une nouvelle peinture de leur façade. Plusieurs revêtements de sols seront changés. Les murs des préaux seront repeints en blanc. Les couloirs seront également repeints.

Informations et Questions des RPE

Certaines questions ont été raccourcies et reformulées.

De nombreux remerciements sont remontés :

- Pour les sorties et voyages scolaires organisés ;
- Pour le nombre important d'activités menées dans les classes, en particulier les « semaines cyclo » dispensées par Mme Rachou ;
- Pour le spectacle de la fête de l'école
- Pour les enseignants qui prennent les enfants dans les classes en l'absence de remplaçant quand un professeur n'est pas là ;
- Pour l'APE, les parents et les enseignants quant à l'organisation de la kermesse ;
- Pour les initiatives écologiques mises en place dans l'école ;
- Pour la qualité des repas de la cantine, car il est difficile de contenter tout le monde.

- **Quelle a été la réponse du prestataire de cantine pour les doubles desserts « caloriques » évoqués lors du précédent conseil d'école ?**

Julie Bergez signale qu'elle a fait remonter l'information afin qu'il fasse attention aux « doubles » gâteaux.

- **Est-ce que les enfants sont encouragés à boire régulièrement dans la journée ?**

M.Viac précise que dans toutes les classes, les enfants ont accès à l'eau, soit avec une gourde soit avec un verre individuel. Les enfants (principalement les plus jeunes) sont également invités à boire en revenant de récréation.

- **Peut-on rappeler la règle sur les en-cas qu'on peut fournir aux enfants le matin ?**

M.Viac rappelle qu'à la suite d'une demande lors d'un conseil d'école antérieur, il est dorénavant possible de fournir un en-cas (fruit frais ou fruits secs non salés) pour les enfants du deuxième service de cantine. Les parents doivent en faire la demande auprès de l'enseignant. L'en-cas est consommé lors de la récréation. Mme Iato précise également que les petits qui ne déjeunent pas le matin au réveil sont autorisés à consommer quelque chose dans un coin de la classe, le matin en arrivant à l'école. C'est aussi possible en garderie.

- **Certains sujets abordés par les élèves dans la classe de CE1 ne reflètent pas les préoccupations des enfants de cet âge (amoureux / sexualité). Est-il envisageable de faire intervenir la psychologue scolaire ou une infirmière scolaire pour traiter ce sujet ?**

Mme Niel explique qu'elle est consciente de ce genre de propos. Elle a déjà rencontré les parents des enfants concernés. Elle estime que ces échanges entre enfants sont réglés en classe et qu'ils ne nécessitent pas de faire une séance dédiée avec la participation d'un intervenant extérieur. Il est inutile d'aborder de tels sujets avec la majorité des enfants dont ce n'est pas la préoccupation. En revanche, elle travaille avec les parents concernés pour que cela s'arrête.

- **Est-il possible d'harmoniser les moyens de communication de l'école : cahier de liaison / Educatable / mails ?**

M.Viac précise que les informations propres à l'école sont diffusées dans le cahier de liaison, ou par mail s'il y a urgence (y compris pour toucher plus de parents, en particulier ceux qui ont une garde d'enfant alternée). Dans certaines classes, les enseignants utilisent l'application numérique Educatable. Elle est utilisée uniquement pour les informations propres à la classe.

M.Viac ajoute également que parfois, même lorsque les informations circulent simultanément dans plusieurs moyens de communication, les parents ne les consultent pas.

Clôture du conseil d'école à 20h